BULLETIN INTERNATIONAL

DES SOCIÉTÉS *DE LA* CROIX-ROUGE

Publié par le
Comité International
fondateur de
cette institution

Comité International

Deuxième liste des Croix-Rouges qui participeront à la prochaine Conférence internationale.

Le *Bulletin international* a publié [1] une première liste des adhésions reçues par le Comité International de la Croix-Rouge en réponse à ses circulaires des 27 novembre 1918 et 12 février 1919, relatives à la convocation d'une Conférence internationale des Sociétés de la Croix-Rouge à Genève, 30 jours après la paix. Les adhésions nouvelles reçues depuis lors sont les suivantes :

Croix-Rouge Serbe..... 17 avril et 1er août
Délégués : Colon. Dr M. Borissavlyevitch, président, Dr J. Zujovitch, Dr Marko T. Lecco.

Croix-Rouge Mexicaine..... 23 avril
Délégué : Dr Rafaël Reygadas y Vertiz.

Croix-Rouge Chilienne..... 2 mai
Délégué : D. Joaquin Bigorra, présid. honoraire.

Croix-Rouge Uruguayenne..... 5 mai
Délégués : M. Prosper Guérin, Mme Joséphine Aguerre de Guérin.

Croix-Rouge Vénézuélienne..... 30 mai.
Délégué : Sr. Dr Caracciolo Parra Perez, chargé d'affaires de Vénézuéla en Suisse.

Croix-Rouge Chinoise (Shanghaï)..... juin.
Délégués : Dr B. Y. Wong, Dr Stafford M. Cox.

[1] Voy. *Bulletin international*, t. L, 1919, p. 573.

Croix-Rouge Portugaise..... 26 juin.

Croix-Rouge Argentine..... 11 juillet.
Délégué : Dr E. Andreae, et deux personnes qui seront désignées ultérieurement par le ministre de la République Argentine à Paris.

Croix-Rouge Brésilienne..... 14 août.
Délégués : Drs Estellita Lins et Amaury de Medeiros.

Le Gouvernement des Serbes-Croates-Slovènes a en outre, à la date du 3 juin, fait connaître son adhésion au principe de la Conférence.

Protestation.

En réponse à la protestation hongroise concernant le train hôpital nº 55, que nous avons publiée en avril dernier [1], la Croix-Rouge Tchéco-slovaque nous a adressé la lettre suivante, avec documents à l'appui, lesquels ont été transmis à la Croix-Rouge Hongroise.

PRESIDIUM CESKOSLOVENSKEHO CERVENEHO KRIZE

Prague, 5 juin 1919.

Au Comité International de la Croix-Rouge, Genève.

Concernant les réclamations de la Croix-Rouge Magyare contre l'arrêt du train sanitaire nº 55.

En réponse à votre lettre respective j'ai l'honneur de vous faire part que selon les informations données par le chef de

[1] Voy. *Bulletin international*, t. L, 1919, 462.

l'administration sanitaire, les réclamations de la Croix-Rouge Magyare ne sont pas fondées sur la vérité. Le train N° 55 a été trouvé abandonné par les soldats magyars et pillé pendant l'occupation. L'administration militaire tchécoslovaque ayant eu par hasard le même numéro, on était d'avis qu'il s'agissait d'un train de la République Tchéco-slovaque ; aussitôt l'erreur constatée, le train fut préparé pour être rendu au Gouvernement magyar, ce qui cependant a été rendu impossible par les événements politiques en Hongrie.

Le général Pecirka a envoyé une réponse détaillée concernant cette affaire à Genève, et M. Bonifazi, représentant de la Croix-Rouge, mission de Prague, en est informé personnellement.

Agréez, Messieurs, mes salutations distinguées.

Dr Alice MASARYK

Présidente de la Croix-Rouge Tchéco-slovaque.

Copie des actes concernant le train sanitaire hongrois n° 55

Note adressée par la Direction des étapes et services (service de chemins de fer) à la gare régulatrice de Prague et envoyée, à titre de renseignement, au département sanitaire du ministère de la Défense nationale.

A la gare régulatrice de Prague,

Peu de temps après l'occupation de Kosice, on a trouvé près de la frontière polonaise le train sanitaire permanent n° 55 entièrerent saccagé et abandonné par l'équipage hongrois. Le train se composait de 25 wagons. D'après l'ordre de la direction du service de santé du Quartier Général, l'hôpital général militaire de Kosice s'est chargé du mobilier utilisable. Les wagons vides ont été mis par la succursale de la gare régulatrice à la disposition du Bureau central de la distribution des wagons à Prague. Le sort ultérieur de ce train fait l'objet de recherches qui n'ont pas encore abouti.

Expédié par la station télégraphique « Hughes » de Kromeriz, le 5 mars 1919.

Comité International.

Télégramme adressé par le département sanitaire du ministère de la Défense nationale à la gare régulatrice austro-allemande de Vienne.

9-III-1919.

Zentraltransportleitung Wien

Erbitte umgehende Nachricht, ob in gewesener österr-ung. Monarchie zwei Spitals- beziehungsweise Krankenzüge N° 55 existierten und wie dieselben genau bezeichnet waren.

Ministerium für nationale Verteidigung
N° 1916.

Télégramme adressé par la gare régulatrice austro-allemande au département sanitaire du ministère de la Défense nationale.

Ministerium für nationale Verteidigung
Sanitätsdepartment in Prag.

Auf dortige Nr. 1916 ehemals bestanden Staatsbahnkrankenzug Nr 55 und permanenter Krankenzug Nr 55 ; ersterer wurde vom tschechischen, letzterer von ungarischen Staat beschlagnahmt.

Zentraltransportleitung Nr. 10597.

Note adressée par le département sanitaire du ministère de la Défense nationale à la gare régulatrice à Prague :

A la gare régulatrice à Prague.

D'après le compte-rendu du commandement territorial de Kosice, le train sanitaire hongrois n° 55 a été arrêté à Kosice parce qu'il était déjà saccagé, et l'équipage ainsi que les malades dispersés.

Le train se trouve jusqu'à présent à Kosice ; il sera restitué au Gouvernement hongrois dans l'état où il a été arrêté.

La même communication a été faite par la voie télégraphique au commandant médecin Dr Linek, délégué à la mission militaire tchéco-slovaque de Budapest et au Conseil international de l'hygiène et de prophylaxie de Budapest.

P. O. du chef du département sanitaire du ministère de la Défense nationale,

Commandant médecin,

Dr Dvorak.

Télégramme adressé par le département sanitaire du ministère de la Défense nationale au délégué tchéco-slovaque au Conseil de l'hygiène et de prophylaxie, Dr Linek, à Budapest.

Le train 55 est un train hongrois. Il a été trouvé à Kassa pillé et abandonné par l'équipage hongrois. Le train a été démembré et le commandement des transports a mis les wagons dans la circulation générale. La question a été soumise à la mission militaire française et au cas où il y aurait faute d'une autorité du Gouvernement tchéco-slovaque on restituera le train.

Ministère de la Défense nationale
Département sanitaire nº 1916.

13-III-1919.

Pour copie conforme :

Le chef du département sanitaire du ministère de la Défense nationale,

Général du corps de Santé :
Dr Pecirka.

Zvoskazu :
Dr Adlof, *p. pl. m. p.*

La Croix-Rouge Hongroise ne s'est pas tenu pour satisfaite, et a contesté les faits en produisant les pièces qui ont pu être sauvées au ministère de la Guerre à Budapest lors des incendies bolchévistes. Nous les avons transmises à Prague et aurons peut-être l'occasion de revenir sur ce sujet.

Interventions et patronage.

I. *Protection de l'enfance*

Miss Eglantine Jebb, secrétaire du « Save the Children Fund Committee » et déléguée par ce dernier, est venue à Genève prendre contact avec le Comité International de la Croix-Rouge et lui demander son appui. Le comité qu'elle représente recueille des fonds en Angleterre pour venir au secours des

enfants en Arménie, Tchéco-Slovaquie, Hongrie, Allemagne, Pologne et Russie.

Durant le prochain hiver ce comité se propose de s'unir plus étroitement avec le Comité international de secours aux enfants et de mener une campagne vigoureuse dans tous les pays précités ; il espère qu'un fonds spécial pourra être recueilli dans ce but par l'église catholique, le pape ayant manifesté un grand intérêt pour l'œuvre entreprise.

Le comité « Save the Children Fund » et le Comité international de secours aux enfants, avec lequel il travaille en collaboration intime, font remonter au Comité International de la Croix-Rouge l'initiative de leur activité, et lui ont demandé en conséquence son patronage officiel. Il souhaite une collaboration non seulement nominative mais effective.

Le Comité International de la Croix-Rouge a pris connaissance avec le plus grand intérêt du projet humanitaire conçu par le « Save the Children Fund Committee » ; il s'y est déclaré entièrement sympathique et est heureux de lui accorder son patronage.

Les souffrances seront grandes cet hiver dans tous les pays de l'Orient de l'Europe, déjà si cruellement éprouvés pendant cinq ans de guerre et bouleversés encore par des troubles politiques et sociaux, qui sont une entrave insurmontable à leur reconstitution économique. Il importe donc de sauver, dans la mesure du possible, les victimes les plus innocentes et les plus impuissantes de cette douloureuse situation.

II. *Train sanitaire pour l'Ukraine*

Le 22 septembre est parti de Vienne le premier train complet du Comité International de la Croix-Rouge, chargé de matériel sanitaire à destination de l'Ukraine.

Ce train acheminé par la Roumanie et muni de toutes les autorisations nécessaires accordées par les autorités autrichiennes, hongroises et roumaines, à été accompagné par MM. Mon-

tandon et Kues de Vienne à Budapest ; le major Léderrey a pris la direction du train à partir de Budapest.

Le Gouvernement tchéco-slovaque a facilité au Comité International l'organisation de ce convoi en lui fournissant le charbon à très bon compte. La délégation du Comité International espère que ce train pourra ramener à son retour des prisonniers de guerre autrichiens et hongrois de Roumanie ou d'Ukraine méridionale.

Visites reçues.

Le Comité International a reçu les visites suivantes :

1er septembre : Mlle Dr Elisabeth Rotten, directrice du Bureau de secours aux Allemands à l'étranger et aux étrangers en Allemagne, Berlin. — M. Robert Vaucher, envoyé spécial de *L'Illustration*.

2 septembre : Colonel Bohny, président de la Croix-Rouge Suisse.

4 septembre : M. Nicolas Alexandrovitch Kassianov, délégué de la Croix-Rouge Russe à Berne.

5 et 22 septembre : M. Nicolas Antonoff, délégué plénipotentiaire de la Croix-Rouge Russe à Berne.

8 septembre : M. Nicolas Petrovitch, consul général du Royaume des Serbes, des Croates et des Slovènes; M. Marco T. Lecco, délégué de la Croix-Rouge Serbe.

9 et 30 septembre : M. R. Lismann, directeur de la Croix-Rouge de Francfort.

20 septembre : Dr B. Y. Wong, M. D., délégué de la Croix-Rouge Chinoise à Shanghaï, et major M. Stafford M. Cox, M. D., de Shanghaï.

22 et 25 septembre : Mlle Eglantine Jebb, secrétaire du « Save the Children Fund Committee ».

22 septembre : Baron Slatin, chef de la délégation autrichienne pour les prisonniers de guerre à Saint-Germain.

24 septembre : M. de Geronimouss et Dr Cyrille D. Billik, membre de la délégation de la République Ukrainienne.

26 septembre : M. Leo J. Sembratowicz, de la Croix-Rouge Ukrainienne.

27 septembre : Dr Boris Matiuchenko, conseiller de la délégation ukrainienne.

30 septembre : Mlle Olga Garrigue Masarykowa, de Prague. — Major Draudt, chef de la délégation allemande pour les prisonniers de guerre à Versailles, et lieutenant Fedor Lepper, de la même délégation.

Missions et délégations.

M. Ed. Frick, délégué général du Comité International, est arrivé le 24 septembre à Genève. Il est reparti pour Vienne le 2 octobre.

M. de Muller a quitté Varsovie et est revenu en Suisse le 30 septembre. Il s'est rendu ensuite à Vienne le 4 octobre.

Le major Friederich est parti le 18 septembre de Genève et est arrivé à Vienne le 22 septembre.

Le major Léderrey, accompagné de M. Kues, a été chargé de diriger un train sanitaire à travers la Hongrie et la Roumanie, à destination de l'Ukraine.

Le Dr Louis Ferrière s'est rendu le 18 septembre de Vienne à Varsovie, afin d'y prendre la direction de la mission du Comité International pendant l'absence de M. de Muller.

M. Simonett a visité, du 31 août au 13 septembre, les camps de prisonniers ukrainiens qui se trouvent en Galicie [1]. Rentré à Varsovie le 14, il est reparti le 19 septembre en compagnie du

[1] Voy. ci-dessous, p. 1241.

Dr Châtenay, afin d'inspecter le camp de prisonniers de Modlin.

A la demande du commissaire du Gouvernement polonais auprès de la Croix-Rouge Polonaise, comte Wladislaw Tyskiewicz, la délégation du Comité International à Varsovie a décidé d'envoyer une mission en Lithuanie visiter les otages polonais. M. Simonett a quitté Varsovie dans ce but, accompagné du comte Tyskiewicz.

M. M. Holban a quitté Genève le 13 septembre et est arrivé à Vienne le 17 septembre.

MM. Haccius et Bonifazi continuent leur activité l'un à Budapest, l'autre à Prague.

Visite des camps de prisonniers ukrainiens.

Aucune commission n'avait encore été autorisée à visiter les camps de prisonniers de guerre et internés ukrainiens en Galicie occupée par les armées polonaises. A la suite de plusieurs requêtes relatant l'état précaire des prisonniers et sur la demande du gouvernement de l'Ukraine occidentale, le Comité International chargea sa mission de Varsovie de faire des démarches auprès du Gouvernement polonais afin d'obtenir l'autorisation d'inspecter les camps.

Cette permission fut accordée. Du 2 au 13 septembre, M. Simonett, délégué du Comité International, accompagné du médecin-major C. Camus, de la mission militaire française, et d'officiers supérieurs polonais, visita les camps de Dombie, de Wadowice, de Lancut, de Pikulice, de Brigiki, de Tarnopol et l'hôpital militaire de Przemysl. M. Simonett procéda à une étude minutieuse des conditions sanitaires et alimentaires, et examina les plaintes individuelles et collectives.

Les délégués ont pu constater que les camps de Galicie sont proprement tenus et les conditions d'hygiène respectées. Le traitement est humanitaire, et partout les commandants de

camps font des efforts sérieux pour l'amélioration du sort des prisonniers de guerre. La nourriture ne semble pas toujours suffisante. Ce qui frappe le plus c'est le manque complet de linge de corps, de savon, de draps et de couvertures.

Le 19 septembre, M. Simonett et le Dr Châtenay ont visité, en compagnie du médecin-major Camus, la forteresse de Modlin et ont commencé une nouvelle série d'inspections des camps et prisons de Bemblin, Biala et Szczolkowo.

Distinctions honorifiques.

Le 18 juillet, le secrétaire général de la Société portugaise de la Croix-Rouge annonçait au Comité International de la Croix-Rouge que le Gouvernement de la République Portugaise venait de conférer la plaque d'honneur de la Croix-Rouge à M. Gustave Ador, Président du Comité International ; la Croix-Rouge de « Benemerencia » à MM. Edouard Naville, Adolphe d'Espine, Frédéric Ferrière et Alfred Gautier ; et la Croix-Rouge pour le Mérite à Mlle R. M. Cramer et à MM. Paul Des Gouttes, Adolphe Moynier, Frédéric Barbey-Ador, William Rappard, Horace Micheli, Edmond Boissier et Edouard Odier, membres du Comité International.

Le Comité International a été très sensible à cette marque de distinction, mais en raison de la ligne de conduite qu'il s'est tracée, il s'est vu forcé de décliner ces décorations.

Le Comité International tient en effet, à conserver à son œuvre son caractère purement humanitaire et désintéressé ; en date du 20 octobre 1915 déjà, il a pris la décision de ne point accepter de décoration gouvernementale pour services rendus par les membres du Comité pendant la guerre ou à l'occasion de la guerre.

Comité International

Dons.

Au mois de juin 1919, le Comité International de la Croix-Rouge a fait appel[1] à la générosité de la population suisse pour obtenir les ressources nécessaires à la continuation de son activité et à la constitution d'un fonds de réserve. Le Comité International, en effet, ne possède pas de ressources régulières. Pendant la guerre, les dons des diverses sociétés de Croix-Rouge, des gouvernements et des particuliers, lui ont permis de faire face aux dépenses de son Agence. Le *Bulletin International* a d'ailleurs publié chaque trimestre les listes des principaux dons reçus.

De 1914 au 31 mai 1919, les frais généraux du Comité se sont élevés à frs. 2,851,506.35.

Au 31 août, les disponibilités du Comité n'étaient plus que de frs. 141,665.20.

Les principaux dons reçus depuis le 1er juin sont les suivants :

Nestlé, Vevey, 100,000 ; Crédit Suisse, Zurich, 50,000 ; Union de Banques Suisses, Zurich, 30,000 ; Peter, Cailler, Kohler, S. A., Vevey, 20,000 ; Cie d'assurance « La Zurich », Zurich, 20,000 ; Sté des Usines de Louis de Roll, Gerlafingen, 20,000 ; Sté Suisse d'assurances et d'accidents, Winterthour, 15,000 ; Cie Suisse de réassurances, Zurich, 10,000 ; Gugelmann & Cie, A. G. Langenthal, 10,000 ; Volkart Bros, Winterthour, 10,000 ; Sulzer, Rudolph & Cie, Zurich, 5,000 ; Cie d'assurances « La Genevoise », Genève, 5,000 ; Giger, Hans, Berne, 2,000 ; Hürlimann, à Zurich, 2,000 ; Stein fils, Zurich, 2,000 ; Escher, Wyss & Cie, Zurich, 2,000 ; Hoffmann, La Roche & Cie, Bâle, 2,000 ; Société Suisse de la Viscose, Emmenbrücke, près Lucerne, 2,000 ; Dr A. Wander, S. A., Berne, 2,000 ; Geigy, S. A., Bâle, 1,000 ; Henry Church, Ragaz, 1,000 ; Mme Agénor

[1] *Le Comité International de la Croix-Rouge. A la Population Suisse.* — Genève, impr. Sonor, juin 1919. In-8, 15 p.

Boissier, Genève, 1,000 ; Klaus, Le Locle, 1,000 ; Liebermann & Wæletti, Zurich, 1,000 ; Banque de Schaffhouse, 1,000 ; Johann Meyer, Zurich, 1,000 ; prof. Tobler, Zurich, 1,000 ; Fabrique d'automobiles « Berna », Berne, 1,000 ; Chessex & Cie, Schaffhouse, 1,000 ; J.-J. Mercier, Lausanne, 1,000 ; Mlle Augusta Sarasin, Genève, 1,000 ; Mlle Anna de Planta, Genève, 500 ; M. Syr, Conseiller National, Zurich, 500 ; Georges Bloch, Chaux-de-Fonds, 500 ; Mme Vve Edgar Bloch, Chaux-de-Fonds, 500 ; « La Neuchâteloise », Sté de transports, Zurich, 500 ; Tavannes Watch Cie, Chaux-de-Fonds, 500 ; Mlle Nathalie Boissier, 500 ; Delachaux & Niestlé, Neuchâtel, 500 ; Rypp & Cie, Berne, 500 ; J. Hirter, Berne, 500 ; Mme Pauline Du Pasquier, Neuchâtel, 500 ; Bachmann & Cie, Rothrist, 500 ; Courvoisier & Cie, Chaux-de-Fonds, 500 ; Pochelon frères, Genève, 300 ; M. L. de Candolle, Genève, 300 ; S. Landolt Trumpler, Zurich, 300 ; Mettler & Cie, St-Gall, 300 ; Pury & Cie, Neuchâtel, 250 ; Schild & Cie, Chaux-de-Fonds, 250 ; Berthoud & Cie, Neuchâtel, 200 ; R. Sarasin & Cie, Bâle, 200 ; Mlle Alice Favre, Genève, 200 ; Du Pasquier, Montmollin & Cie, Neuchâtel, 200 ; Fabrique « Juvenia », Chaux-de-Fonds, 150 ; Sonor, S. A., Genève, 100 ; « La Suisse », Genève, 100 ; M. Kreutter-Bourquin, Chaux-de-Fonds, 100 ; Fils de Achille Hirsch & Cie, Chaux-de-Fonds, 100 ; Levaillant & Cie, Chaux-de-Fonds, 100 ; « Victa », Chaux-de-Fonds, 100 ; Mlle L. Ramu, Vandœuvres, 100 ; Ernst Trümpler, Zurich, 100.

Le 6 octobre, la Commission pour les prisonniers et les internés civils, à Berlin, en reconnaissance du travail continu de l'Agence, depuis l'armistice du 11 novembre 1918, en faveur des prisonniers allemands, a fait parvenir au Comité la somme de 50,000 fr. Ce dernier a été heureux de voir dans ce beau don un témoignage rendu à ses efforts constants pour alléger le sort des prisonniers de guerre.

Comité International

Publications.

Table générale des matières contenues dans les neuf dernières années 1910-1918 (*T. XLI-XLIX*, Nos 161-196) *du* Bulletin International des sociétés de la Croix-Rouge... (Signé : P[aul] D[ES] G[OUTTES] ; juillet 1919). — Genève, impr. du *Journal de Genève*, 1919. In-8, 57 p.

Le *Bulletin International* ayant subi une transformation notable en devenant, dès le 1er janvier 1919, la *Revue Internationale de la Croix-Rouge*, paraissant tous les mois, il a paru utile de compléter les anciennes Tables des matières (celle des trente premières années (1869 à 1899), parue en 1900, et celle des dix dernières années (1900 à 1909), parue en 1910) par une dernière table comprenant les matières des neuf derniers tomes du *Bulletin* sous son ancienne forme.

Pour ne pas rompre trop l'harmonie avec les deux tables précédentes, l'auteur s'est borné, comme modification, à suivre le *Bulletin* pour l'ordre des pays. Après le « Comité International », avec les rubriques anciennes, les pays sont donc rangés par ordre alphabétique.

Le même article est parfois classé sous deux rubriques, afin de faciliter les recherches.

Comité International de la Croix-Rouge. L'Agence Internationale des prisonniers de guerre, Genève, 1914-1918. (Préface signée : Alfred Gautier, vice-président du Comité International de la Croix-Rouge, président de la Commission de direction de l'Agence internationale des prisonniers de guerre ; album établi sous la direction d'Etienne Clouzot, archiviste-paléographe, avec la collaboration de K. de Watteville ; photographies de Fréd. Boissonnas). — (Sécheron, Genève, Sadag, 1919). In-4, 122 p. héliogr.

Nous nous permettons de reproduire ici l'aimable appréciation que donne de cette publication M. Paul-E. Martin, archi-

viste d'Etat de Genève, dans l'*Anzeiger für Schweizerische Geschichte*, 1919, N° 2.

« Ce superbe album est un exemple excellent d'une histoire racontée par l'image. L'histoire est celle de l'Agence des prisonniers, créée et dirigée à Genève par le Comité International de la Croix-Rouge. L'image consiste en une illustration strictement documentaire ; le personnel et les divers services de l'Agence y apparaissent dans l'exercice de leurs fonctions, occupés aux besognes qui durant plus de quatre années ont produit de si bienfaisants résultats ; la reproduction très soignée des documents de cette activité (listes de prisonniers, lettres, fiches-demandes, fiches-renseignements, fiches de régiment, actes de décès, fiches d'enquête, etc.) enseigne par elle-même, et par de courtes notices explicatives, tout le mécanisme de l'institution. L'historien tirera de cet ouvrage un double enseignement. Il verra d'abord toute la part que l'on peut tirer de photographies de documents choisies et habilement commentées, et comment, par ce moyen, un recueil de ce genre remplace avantageusement l'exposé didactique toujours compliqué à écrire et difficile à saisir. Il se rendra compte, ensuite, de la valeur du travail accompli dans les douze services de recherches, par l'application des méthodes critiques, la mise en œuvre de moyens multiples d'investigation et l'observation de règles strictes, en matière de classement, dans le maniement des fiches, dans la collation et l'établissement des textes. »

Ligue

Publications.

Bulletin de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge (Vol. 1, N° 3, Genève). — (Genève, imp. Sonor), septembre 1919. In-4, 8 p.

Nous avons signalé [1] les deux premiers numéros du Bulletin de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge. Le troisième numéro,

[1] Voy. *Bulletin international*, t. L, 1919., page 882.